



**Ordre du jour  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École Brébeuf**

N° de la  
résolution ou  
annotation

CE #23-24 36

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE

Conseil d'établissement  
École Brébeuf

Ordre du jour de la rencontre du 6 décembre 2023, à 18 h  
(au salon du personnel)

- |  |            |
|--|------------|
| 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum : Yan Bergeron   | 5 minutes  |
| 2. Présences   | 5 minutes  |
| 3. Adoption de l'ordre du jour : Yan Bergeron  | 5 minutes  |
| 4. Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023 : Yan Bergeron   | 5 minutes  |
| 5. Dénonciation d'intérêt (LIP, article 70 et 108)   | 5 minutes  |
| 6. <u>Information</u> :  | 10 minutes |
| 6.1. Nouvelles du personnel;   |            |
| 6.2. Nouvelles de l'école;   |            |
| 6.3. PALVI : sondage unique SEVEQ du MEQ;  |            |
| 6.4 Résultats : Programme Santé globale;   |            |
| 6.5 Interdiction d'utilisation des cellulaires, appareils mobiles personnels par les élèves<br>(modalités d'application par consultation). |            |
| 7. <u>Approbation</u> : sorties scolaires et éducatives : Tetyana L'Allier   | 10 minutes |
| 8. <u>Approbation</u> : fermeture SDG le 22 décembre 2023 à 17 h – Vicky Sévigny   | 5 minutes  |
| 9. <u>Adoption</u> : budget 2023-2024 – Tetyana L'Allier   | 40 minutes |
| 10. <u>Approbation</u> : Projet éducatif 2023-2027 - Tetyana L'Allier  | 40 minutes |
| 11. Questions du public :  | 10 minutes |
| Campagne « À l'école, à pied ou à vélo, je suis capable ! »  |            |
| 12. Représentant de la Corpo-Brébeuf   | 5 minutes  |
| 13. Représentant du service de garde   | 5 minutes  |
| 14. Représentant du comité de parents  | 5 minutes  |
| 15. Date de la prochaine séance : 22 janvier 2024  |            |
| 16. Levée de l'assemblée   |            |

**Yan Bergeron**  
Président du Conseil d'établissement

**Tetyana L'Allier**  
Directrice de l'école Brébeuf

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

**Conseil d'établissement  
École Brébeuf**

**Procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2023, à 18 h  
(au salon du personnel)**

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

**2. Présences**

Présents : Yan Bergeron, Isabelle Corriveau, Corinne Fortin-Sullivan, Anne-Marie Payeur, Julien Fontaine-Binette, Marie-Hélène Jeannotte, Vicky Sévigny, Nadia Pinard, Tetyana L'Allier, Vickie Mercure-Renaud et Sylvie Daigle.  
Absentes : Priti Wahi et Joanie Delage St-Onge.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**4. Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023**

Julien Fontaine-Binette propose l'adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023.  
Vicky Sévigny appuie. Adopté à l'unanimité.

**5. Dénonciation d'intérêt (LIP, article 70 et 108)**

Lecture du formulaire de dénonciation d'intérêts – Conseil d'établissement.  
Les membres présents remplissent et signent le formulaire.

**6. Information et approbation**

**6.1. Nouvelles du personnel**

Un nouveau concierge, monsieur Olivier Boisclair-Daignault, entrera en poste le 18 décembre 2023. La psychoéducatrice Caroline Picard est en congé de maladie pour une durée indéterminée. Pas de remplacement complet pour l'instant. Tetyana a sollicité les ressources humaines et les ressources éducatives pour trouver une solution. Selon les ressources disponibles, un plan de contingence a été mis en place en attendant avec la collaboration de Marie-Ève Paradis-Bouffard (psychoéducatrice), Olivier Gaudet (psychologue), Vicky Sévigny (technicienne en service de garde) et Marie-Michelle Leroux (technicienne en éducation spécialisée).

**6.2. Nouvelles de l'école**

Une grève du personnel membre aux syndicats affiliés au Front commun est prévue du 8 au 14 décembre 2023 inclusivement. Le retour à l'école aura lieu le 15 décembre 2023.

**6.3. PALVI : sondage unique SEVEQ du MEQ**

Le comité s'est réuni et a produit un tableau synthèse des résultats au sondage PALVI. Des modifications ont été apportées aux objectifs, aux priorités et aux moyens. L'approbation est reportée à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement pour une question de temps.

**6.4 Résultats : Programme Santé globale**

Tetyana présente les résultats du sondage menés auprès des membres du personnel au sujet du programme Santé globale. Vingt-deux réponses ont été envoyées, quatre enseignants n'ont pas répondu. Ce sujet a été abordé dans plusieurs comités entre les eux. Des discussions avec la direction du programme Santé globale et avec le personnel de l'école ont eu lieu. Cette démarche a permis de confirmer la volonté des enseignants de l'École Brébeuf de rester dans le programme Santé globale et a permis de réaliser que la mise à jour des objectifs et les moyens sont nécessaires.

L'école a établi que le but pour les années à venir sera de diminuer les coûts (car les coûts autobus et les coûts des activités augmentent beaucoup).

Dépenses liées au programme :

Coût de l'affiliation = 978 \$

Coût des activités : environ 14 000 \$ (payé par la Fondation Corpo-Brébeuf).

#### **6.5 Interdiction d'utilisation des cellulaires, appareils mobiles personnels par les élèves (modalités d'application par consultation)**

L'école a reçu les directives du ministère de l'Éducation au sujet de l'interdiction d'utiliser des **appareils mobiles personnels** par les élèves dans les écoles. Tetyana fait la lecture de la directive. Le conseil d'établissement décide des modalités d'application de cette directive.

Il propose d'interdire l'utilisation des appareils mobiles personnels (incluant les cellulaires, les montres intelligentes, les écouteurs, etc.) par les élèves dans les locaux de l'école. Yan Bergeron suggère que les parents avisent l'école si un enfant a besoin d'un appareil mobile personnel pour une raison jugée valable. Isabelle Corriveau propose un contrat d'utilisation pour les élèves qui ont besoin d'un appareil mobile pour des raisons pédagogiques. Ce contrat sera discuté et signé en présence de l'élève, de l'enseignante et des parents. Julien Fontaine-Binette propose que l'École Brébeuf interdise l'utilisation des appareils mobiles personnels partout sur le terrain de l'école, incluant l'intérieur des bâtiments et la cour de récréation. Le conseil d'établissement propose d'interdire les appareils mobiles personnels lors des sorties. Il considère que les parents doivent être avisés de cette règle dès que possible. Toutefois, la possibilité d'exception ne doit pas être annoncée à tous et doit rester une exception dans les situations où un parent en fait la demande. Vicky Sévigny suggère qu'une procédure claire soit mise en place pour les infractions à la règle. Par exemple : Au 1<sup>er</sup> avertissement, l'appareil mobile personnel est confisqué et le parent doit venir le chercher. Une lettre de rappel du règlement est remise au parent. Au 2<sup>e</sup> avertissement, l'appareil mobile personnel est confisqué pour une semaine.

#### **7. Approbation : sorties scolaires et éducatives : Tetyana 10 min**

Les sorties sont approuvées en bloc. Deux demandes de dérogation sont déposées :

- 13 juin 2024 (classes de 5<sup>e</sup> année de madame Joëlle et de madame Catherine Turcotte) pour une sortie à Montréal incluant un retour en soirée après 20 h;
- 29 février 2024 (classe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de madame Isabelle Corriveau) pour le camp d'hiver Beauséjour. Le camp se déroule sur deux jours avec nuitée à l'extérieur. Les enfants ne seront pas disponibles aux apprentissages après deux journées de plein air et une courte nuit.

CE #23-24-38

Julien Fontaine-Binette propose l'approbation des deux dérogations et des sorties. Corinne Fortin-Sullivan appuie. Approuvé à l'unanimité.

#### **8. Approbation : fermeture SDG le 22 décembre 2023 à 17h**

Vicky Sévigny présente une demande pour que le SDG puisse fermer officiellement une heure plus tôt le 22 décembre soit à 17 h. Corinne Fortin-Sullivan propose l'approbation de la fermeture du SDG à 17 h le 22 décembre 2023. Julien Fontaine-Binette appuie. Approuvé à l'unanimité.

CE #23-24-39

CE #23-24-40

#### **9. Adoption : budget 2023-2024**

Tetyana présente le budget 2023-2024.

Julien Fontaine-Binette propose l'adoption du budget 2023-2024.

Vickie Mercure-Renaud appuie. Approuvé à l'unanimité.

CE #23-24-41

#### **10. Approbation: Projet éducatif 2023-2027**

Tetyana présente les dernières modifications au Projet éducatif, de même que les résultats du sondage qui a été envoyé aux parents.

Corinne Fortin-Sullivan propose d'approuver le Projet éducatif 2023-2027.

Vicky Sévigny appuie. Approuvé à l'unanimité.

CE #23-24-42

**11. Questions du public**

Campagne « À l'école, à pied ou à vélo, je suis capable ! »

Nous reportons ce point à la prochaine rencontre du conseil d'établissement pour une question de temps.

Corinne demande comment se passe le projet pilote concernant les collations, puisqu'une réévaluation devait avoir lieu en décembre 2023.

Les enseignantes font divers commentaires soulignant que les orientations et directives données aux parents et aux enfants en début d'année (aliment non salissant, non odorant, attention aux déchets, aliments sains, etc.) ne sont pas toujours respectées et que les enseignantes ne souhaitent pas gérer cela (sensibilisation aux saines habitudes de vie).

Il est décidé d'ajouter un point à l'ordre du jour du 22 janvier concernant le projet-pilote sur la politique alimentaire de l'école.

**12. Représentant de la Corpo-Brébeuf**

Pas d'intervention.

**13. Représentant du service de garde**

Pas d'intervention.

**14. Représentant du comité de parents**

Pas d'intervention.

**15. Date de la prochaine séance : 22 janvier 2024**

Vicky Sévigny propose la levée de l'assemblée à 21 h 10.

Marie-Hélène Jeannotte appuie.

---

Yan Bergeron  
Président du conseil d'établissement

---

Tetyana L'Allier  
Directrice de l'école Brébeuf